

Conseil de Quartier MOUTON-DUVERNET
Compte rendu de la réunion plénière du 26 janvier 2017
à l'école 46 rue Boulard 75014 PARIS

Début à 19h30

Élus de la Mairie présents : Madame Carine Petit (Maire), Monsieur Didier Antonelli (Adjoint à la Maire), Mme Sylvie Lekin (Adjointe à la Maire).

Ordre du jour

- 1/Questions des habitants
- 2/Projets dans l'arrondissement
- 3/Projets d'investissement
- 4/Compte-rendu des groupes de travail
- 5/Activités au 1^{er} semestre 2017

1. Questions des habitants

1.1. La propreté des rues

Une participante habitant rue Bezout se plaint de la « saleté des rues »

Réponse de Sylvie Lekin :

Quand il y a un problème de saleté de rue ponctuel, il faut écrire au cabinet de la maire ou lui envoyer un e-mail. Le service « Propreté » de la mairie est très réactif. En ce moment du fait du gel, il ne peut pas laver les rues. Il y a des corbeilles de rues et des bacs à ordures dans les immeubles qui sont vidés très régulièrement.

Réponse de l'habitante :

Il s'agit principalement d'un problème d'incivilité contre lequel elle n'a jamais vu mettre des amendes.

Réponse de Sylvie Lekin :

Les personnels de la ville et ceux de la préfecture de police chargés de la surveillance ont fusionné http://www.lemonde.fr/politique/article/2016/08/03/le-gouvernement-confie-de-nouveaux-pouvoirs-de-police-a-la-mairie-de-paris_4977684_823448.html

Une brigade a été créée pour la prévention, la surveillance et la verbalisation des incivilités et infractions. Cette brigade sera bientôt en place dans notre arrondissement, 7 jours sur 7 et 24 heures sur 24.

On est tous responsable de nos actes. Il faut faire passer le message de l'importance de la propreté autour de soi et interpellé les gens qui jettent leurs déchets dans la rue

Intervention de Renaud Lambert :

Le service « Propreté » de la mairie réagit vite quand on l'appelle. Il faudrait que chacun d'entre nous ramasse au moins un déchet chaque jour.

Un participant signale un « dépotoir » à l'entrée de la rue Daguerre.

Un autre participant signale la présence de mégots et de papier au pied des arbres boulevard Arago, notamment devant l'arrêt du bus 38. Il indique que les responsables de la propreté de la ville nettoient avec une soufflette et que, compte tenu des herbes hautes sèches, cela ne suffit pas.

Réponse de Sylvie Lekin :

Les agents ont des pinces pour enlever les mégots et des pelles. Ils passent régulièrement dans les rues.

Un participant indique qu'il n'y a pas de poubelle près de l'entrée des Catacombes. Il y traîne des sacs McDo. Le container à bouteilles 12 avenue du général Leclerc déborde trop souvent car il est utilisé par les restaurants et cafés voisins. Il traîne plein de bouteilles sur le trottoir autour de ce container.

Réponse de Sylvie Lekin :

La collecte des bouteilles est faite par une société privée. Il faudra lui signaler ce problème de container.

1.2. L'honnêteté de certains commerçants

Une participante indique que certains commerçants d'alimentation donnent des tickets sur lesquels ne figure que le prix de son achat et pas son poids et le prix au kilo. La poissonnerie avenue du Général Leclerc lui a vendu un homard emballé avec une pince manquante.

Réponse de Renaud Lambert :

Sur ces problèmes la mairie n'est pas compétente. Il faut s'adresser à l'administration des fraudes. <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R24052> ou à la direction départementale de la protection des populations, 2 rue Froissart, 75003, Tel 0146271600

E-mail : dppl@paris.gouv.fr

1.3. L'écran du cinéma Gaumont

Un participant indique que la lumière de cet écran lui paraît trop intense. Il est allumé à partir de 6H45 et illumine toute la place Hélène et Victor Basch. Pour lui c'est une vraie nuisance.

Réponse de Renaud Lambert :

Le Conseil de quartier a l'intention de demander aux responsables de Gaumont de venir s'expliquer à la prochaine réunion plénière.

Réponse de Carine Petit :

La mairie a écrit à Gaumont début janvier sur la trop forte luminosité de son écran et la trop large plage horaire de son fonctionnement. Le principe de cet écran a été validé par l'architecte des monuments de France malgré la proximité de l'église Saint Pierre.

1.4. La « Traverse » Bièvre-Montsouris

Il s'agit de petits bus conviviaux avec 22 places dont 9 assises aisément accessibles aux personnes à mobilité réduite et aux personnes avec des poussettes.

http://www.ratp.fr/fr/ratp/r_57783/les-traverses/print/

Cette traverse a été mise en service il y a un peu plus de 10 ans, elle dessert les quartiers situés entre Alésia et Maison Blanche dans le 13^{ème} arrondissement.

Un responsable du Conseil de quartier Montsouris-Dareau souhaiterait une réunion de travail avec notre Conseil sur ce sujet. *(ce sujet a été abordé à la réunion plénière du 19 mai 2016 et un vœu au Conseil d'arrondissement du 30 mai 2017a été fait. C.F. documents de travail*

http://www.mairie14.paris.fr/mairie14/jsp/site/Portal.jsp?page_id=762 et CR du Conseil d'arrondissement

http://www.mairie14.paris.fr/mairie14/jsp/site/Portal.jsp?page_id=388

Une réunion aura lieu à la mairie salle 112 le 3 mars à 14H30.

1.5. Les travaux prévus rue Froidevaux

Réponse de Sylvie Lekin :

La chaussée va être refaite en 2018 avec une piste cyclable, prolongement du « Plan vélo »

<http://www.paris.fr/velo>

On sera obligé de supprimer des places de parking.

Suggestion de Nicolas Mansier :

Constituer un groupe de travail Mairie-Conseil du quartier Mouton-Duvernet pour travailler sur ce projet au 2^{ème} semestre de cette année.

1.6. Nécessité de nettoyer la façade de la bibliothèque Georges Brassens

Réponse de Carine Petit :

Cette demande est notée. Il faudra prévoir un camion

1.7. Les scooters de livraison de sushis 2 avenue du général Leclerc

Ces scooters sont face au passage piéton et des aveugles s'y sont cognés

Réponse de Sylvie Lekin :

Elle fera verbaliser ce stationnement interdit

1.8. Le magasin ZARA avenue du général Leclerc

Sa vitrine est illuminée toute la nuit

1.9. Les vélos qui circulent sur les trottoirs

Un habitant se plaint de la circulation des vélos sur les trottoirs et demande si on peut les prendre en photos pour ficher leurs conducteurs.

Renaud Lambert note la suggestion.

1.10. La construction de logements 80 rue de la Tombe Issoire

Réponse de Sylvie Lekin :

Le stationnement devant cet emplacement vient d'être interdit. Les travaux vont commencer.

1.11. Les travaux de la rue Daquerre

http://www.mairie14.paris.fr/mairie14/jsp/site/Portal.jsp?document_id=19724&portlet_id=1630

Un habitant demande un changement du sens de circulation et signale que « Paris respire » (www.paris.fr/parisrespire) est toujours en place.

Réponse de Sylvie Lekin :

« Paris respire » va être arrêté pendant la durée des travaux

Renaud Lambert indique que le calendrier des travaux va être présenté.

1.12. « Paris respire » est-il en place toute l'année ?

Réponse : oui, tous les dimanches et jours fériés de 10h à 18h toute l'année.

1.13. Le permis de végétaliser au 12/16 rue d'Alésia devant l'école

Il y a 450 élèves dans cette école et la clôture autour de l'arbre protégeant l'espace de végétalisation ne laisse pas une place suffisante pour la circulation des enfants

Réponse de Carine Petit :

Ce problème sera résolu.

1.14. Le bâtiment de la crèche de la Croix Rouge

Réponse : le bâtiment va être détruit

1.15. Le piano et la contrebasse du conservatoire

Renaud Lambert indique qu'on va les associer aux fêtes du quartier. Un groupe de travail sur ce sujet va être constitué

Remarque : Ces questions des habitants peuvent être rapprochées des signalements faits sur l'application pour smartphone « Dans ma rue »

http://www.paris.fr/proprete#dansmarue-contribuez-a-la-proprete-de-l-espace-public_16

Pour notre quartier Mouton-Duvernet ces signalements que l'on trouve sur le site de la mairie <https://opendata.paris.fr/page/home/> se répartissent de la façon suivante

	2012	2013	2014	2015	2016 (1)	Total
Graffiti	48%	21%	33%	30%	36%	31%
Malpropreté	38%	45%	10%	20%	14%	27%
Objets abandonnés	10%	21%	15%	22%	14%	18%
Dégradation du sol	3%	6%	8%	5%	7%	6%
Défaut d'éclairage	0%	1%	8%	5%	13%	5%
Mobilier urbain dégradé	0%	2%	6%	5%	4%	4%
Défaut de signalisation routière	1%	1%	4%	4%	7%	3%
Gêne à la circulation des piétons	0%	2%	4%	2%	2%	2%
Du vert près de chez moi	0%	0%	6%	0%	0%	1%
Problème d'animaux	0%	0%	2%	3%	2%	1%
Problème sur arbres et végétaux	1%	1%	2%	3%	1%	1%
Problème sur un chantier	0%	1%	2%	0%	0%	1%
Total	100%	100%	100%	100%	100%	100%
Base de calcul des %	115	289	206	227	121	958

(1) En 2016, signalements de janvier à août

Liste des problèmes signalés par rue en juillet et août 2016 (dernier bimestre publié)

TYPE	SOUS-TYPE	ADRESSE
Graffiti	...sur immeuble ou mur	18 Rue d'Alésia
Défaut de signalisation routière	Panneau : Panneau endommagé	40 Rue Bezout
Objets abandonnés	Autre objet (hors catégories précédentes)	43 Rue Bezout
Malpropreté	Autre	9 Impasse Cels
Défaut de signalisation routière	Marquage au sol :Lignes bandes axiales	Rue du Château
Objets abandonnés	Objets entrant dans plusieurs catégories	11 Rue du Commandeur
Malpropreté	Malpropreté du sol: Flaque d'huile	10 Rue du Couédic
Dégradation du sol	Chaussées: Trou, affaissement, bosse	Rue Daguerre
Graffiti	...sur immeuble ou mur	10 Rue Daguerre
Malpropreté	Déchets divers légers en sac ou en vrac	Rue Daguerre
Malpropreté	Malpropreté du sol: Autre	11 Rue de la Saône
Objets abandonnés	Equipements électriques et électroniques	Place Denfert-Rochereau
Objets abandonnés	Déchets divers légers en sac ou en vrac	8 Rue Ernest Cresson
Défaut d'éclairage	Eclairage éteint la nuit-	5 Rue Froidevaux
Graffiti	...sur immeuble ou mur	5 Avenue du Général Leclerc
Mobilier urbain dégradé	Mobilier de protection: Potelet	52 Avenue du Général Leclerc
Gêne à la circulation des piétons	Autre mobilier urbain et autre gêne	52 Avenue du Général Leclerc
Graffiti	...sur immeuble ou mur	36 Rue Liancourt
Objets abandonnés	Autre objet (hors catégories précédentes)	193 Avenue du Maine
Graffiti	...sur immeuble ou mur	165 Avenue du Maine
Graffiti	...sur immeuble ou mur	149 Avenue du Maine

Pour chaque rue de notre quartier on dispose de la liste des problèmes relevés. Voici par exemple, par ordre chronologique, les problèmes relevés dans la rue Mouton-Duvernet depuis 2012

TYPE	SOUS-TYPE	N° RUE	ANNEE	MOIS
Graffiti	...sur immeuble ou mur	8	2012	11
Graffiti	...sur immeuble ou mur	21	2012	11
Malpropreté	Malpropreté du sol: Déjection, crotte de chien	26	2013	6
Malpropreté	Malpropreté du sol: Autre	20	2013	4
Malpropreté	Corbeille à déchets débordante	6	2013	6
Malpropreté	Malpropreté du sol: Autre	21	2013	3
Malpropreté	Malpropreté du sol: Autre	14	2013	2
Malpropreté	Malpropreté du sol: Autre	18	2013	6
Malpropreté	Malpropreté du sol: Déjection, crotte de chien	26	2013	6
Malpropreté	Malpropreté du sol: Grille d'égout	?	2013	2
Malpropreté	Malpropreté du sol: Autre	12	2013	4
Objets abandonnés	Planches et palettes	11	2013	6
Objets abandonnés	Meubles et éléments de décoration	10-16	2013	6
Graffiti	...sur immeuble ou mur	14	2014	10
Malpropreté	Malpropreté du sol:Jardinière ou espace végétalisé	26	2014	2
Mobilier urbain dégradé	Trappe ou grille au sol: Grille d'arbre	26	2014	2
Mobilier urbain dégradé	Horodateur	?	2014	2
Objets abandonnés	Epave de vélo	6	2014	12
Défaut de signalisation routière	Feux tricolores :Matériel détérioré	?	2015	8
Graffiti	...sur immeuble ou mur	2	2015	11
Malpropreté	Malpropreté du sol: Autre	4	2015	11
Objets abandonnés	Déchets divers légers en sac ou en vrac	8	2015	10
Problème sur arbres et végétaux	Autre	?	2015	6
Défaut de signalisation routière	Feux tricolores :Matériel détérioré	?	2016	3
Objets abandonnés	Objets entrant dans plusieurs catégories	11	2016	4

2. Projets dans l'arrondissement

2.1. Travaux sur l'établissement scolaire Catherine Labouré, Ecole du Sacré-Cœur et crèche Charles Fénelon

35 rue Liancourt, 29 rue Gassendi, 18 rue Charles d'Ivry

La Compagnie des Filles de la Charité de Saint Vincent de Paul a été constituée en 1655. Cette compagnie a fait construire en 1855 l'école du Sacré-Cœur pour accueillir les enfants des rues. Le bâtiment faisait partie du village du petit Montrouge qui fut annexé à Paris en 1859.

L'ensemble scolaire Sainte Catherine Labouré est un établissement privé sous tutelle de la Compagnie des Filles de la Charité de Saint Vincent de Paul, et sous contrat d'association avec l'Etat. Il est composé :

- d'une école maternelle comportant 3 classes et d'une école élémentaire comportant 5 classes (l'école du Sacré Cœur)
- d'un lycée professionnel, général et technologique comportant 350 élèves (le lycée Catherine Labouré) et
- d'un nouveau collège (Sacré-Cœur – Catherine Labouré) avec 2 classes par niveau. Les 6^{èmes} ont ouvert à la rentrée 2016, puis ce sera les 5^{èmes} en 2017, les 4^{èmes} en 2018 et les 3^{èmes} en 2019

« Sa vocation est d'accueillir l'enfant, le jeune tel qu'il est, et de l'emmener le plus loin possible, en développant ses capacités et en lui assurant de bonnes bases. »

<http://www.saintecatherinelaboure.com/>

La Crèche Charles Fénelon, gérée par la Croix Rouge Française, comporte actuellement 76 berceaux: 22 en petite section, 22 en moyenne section, et 32 en grande section. La croix Rouge est actuellement en fin de bail et quittera provisoirement les lieux en Juillet 2017 le temps des nécessaires travaux de reconstruction.

Un premier projet prévoyant d'importants travaux de mises aux normes a été refusé par les services de la Ville de Paris car il entraînait une diminution importante du nombre de berceaux dans un secteur prioritaire pour l'accueil de la petite enfance.

Le programme de reconstruction répond à l'obligation de mise aux normes et d'augmentation de la capacité d'accueil.

La Compagnie de Filles de la Charité de St Vincent de Paul a demandé à Proxity de développer un programme global permettant de maintenir toutes les fonctions du site, de les adapter aux usages actuels, et d'en assurer son financement et sa pérennité.

Laurent Charlet, directeur de la société Proxity, (<http://www.proxity.fr/>) maître d'ouvrage de a présenté son projet.

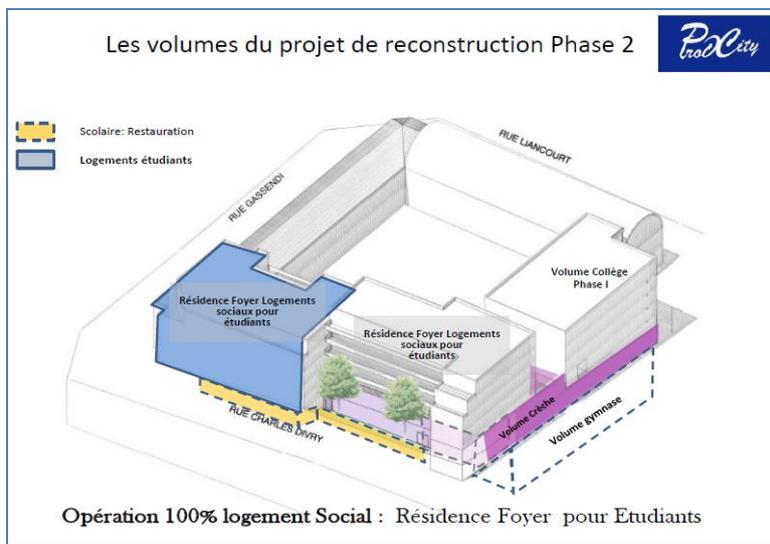
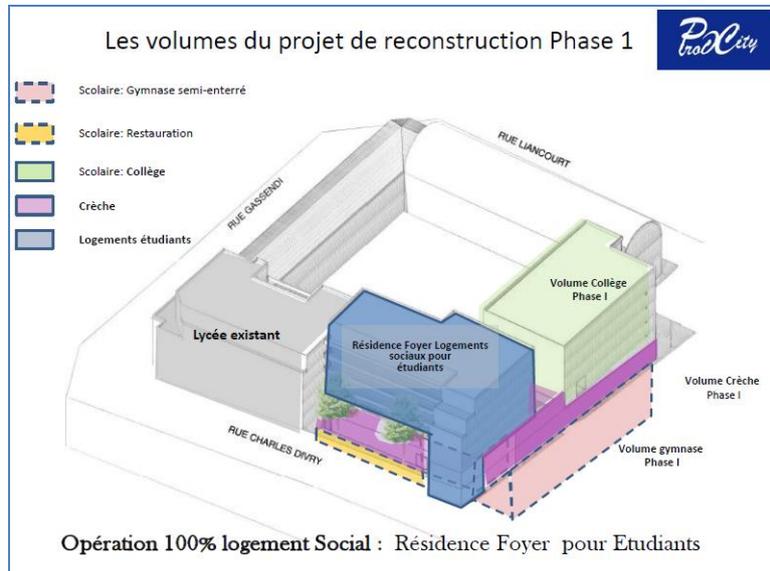
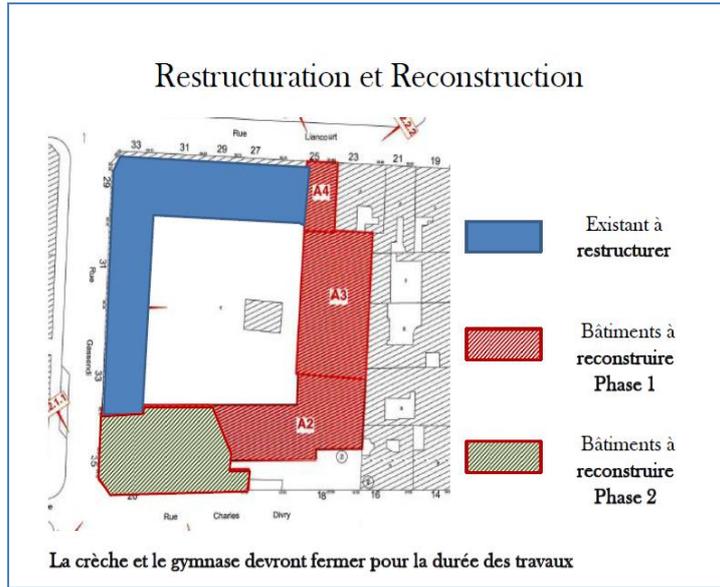
Le permis de construire n'a pas encore été délivré. Il est attendu le 3 mars.

La Croix rouge quittera les lieux en juillet 2017.

Le projet de nouveau bâtiment comporte :

- Une nouvelle crèche de 85 berceaux,
- L'école primaire du Sacré-Cœur pour 220 élèves,
- Le collège du Sacré-Cœur pour 240 élèves,
- Le lycée Catherine Labouré qui accueillera 500 élèves, avec comme spécialité l'accompagnement des élèves en grande difficulté, et ceux suivant un cursus « sport/études »,
- Un nouveau gymnase mis aux normes actuelles,
- 140 logements sociaux pour étudiants.

Le projet de reconstruction figure sur les plans ci-dessous :



Le calendrier prévisionnel des opérations est le suivant

- Référé préventif immeubles avoisinants Printemps-été 2017
- Libération de la crèche y compris mobilier Fin Juillet 2017
- Démolition Crèche: Août 2017
- Construction Phase 1: Été 2017 - été 2019
- Résidence Foyer 1, Collège, Gymnase, volumes crèche, cuisines et réfectoires
- Restructuration Lycée & Ecole: Été 2017 – été 2019
- Ouverture Crèche Rentrée 2020
- Construction Phase 2 Été 2019 - Fin 2021
- Résidence Foyer 2, réfectoires

Intervention de Carine Petit :

La mairie du 14^{ème} va émettre un avis défavorable à la demande de permis de construire parce que :

- Le futur bâtiment de la crèche doit être travaillé autrement pour garder la façade actuelle,
- Il faudrait des logements sociaux autres que ceux destinés à des étudiants.

2.2. « Lulu dans ma rue »

Voir <http://www.luludansmarue.org/>

« Lulu dans ma rue » est un projet solidaire né chez Emmaüs et lancé début 2015 pour insérer les chômeurs.

L'idée est d'installer dans les quartiers des kiosques pour mettre à disposition une conciergerie de quartier proposant des services aux habitants.

« Lulu dans ma rue » va se lancer dans le 14^{ème} arrondissement en février-mars 2017.

L'ESPRIT LULU !

PETITS SERVICES DU QUOTIDIEN

On a tous rêvé d'avoir, à portée de main, quelqu'un de confiance qui puisse nous aider pour des petits tracas dans notre quotidien ou qui nous permette de réaliser des petites envies... me faire livrer des croissants tout chauds avec le journal le dimanche matin, sortir le chien à ma place, aller me chercher un colis, porter des cartons à la cave ou fixer ma tringle à rideau, monter un meuble ou s'occuper de mes plantes pendant les vacances, etc. etc. etc.

Dans notre quartier, il y a aussi plein de personnes magnifiques ayant du temps, du savoir-faire, une réelle envie d'être utile et ayant besoin d'argent. « Lulu dans ma rue » souhaite donc répondre aux besoins des premiers avec l'aide des seconds, c'est aussi simple que cela. « Lulu dans ma rue » a donc inventé le «concierge de quartier» qui assure une mise en relation personnalisée !

UNE CONVICTION

« Lulu dans ma rue », c'est aussi la conviction que notre société ira mieux si on remet de l'humain dans notre quotidien. Nous touchons les limites d'une société de service pilotée par le marketing et la productivité à outrance qui dépersonnalise les prestations réalisées : il est temps de refaire une place à la relation humaine authentique et à la confiance en son quartier. Cela a du sens de faire appel à des gens de son quartier pour être aidé dans son quotidien. La promesse de « Lulu dans ma rue » est donc de construire la vie de quartier que j'aime et que je désire, où le service rendu consciencieusement permet de recréer du lien, de sortir de l'anonymat et de l'isolement.

Les prix de ses services sont : <http://www.luludansmarue.org/nos-tarifs.html>

FÉDÉRER LE QUARTIER

« Lulu dans ma rue » a démarré printemps 2015 dans le 4e arrondissement parisien, grâce à l'énergie et l'enthousiasme de centaines de personnes qui croient en ce projet et y travaillent depuis plus d'un an.

« Lulu dans ma rue » va se lancer dans le 14^{ème} arrondissement en février-mars 2017.

En tout premier lieu, il a besoin des habitants de l'arrondissement pour permettre à ce magnifique projet de prendre forme. Il a aussi besoin de trouver un emplacement pour son kiosque.

Si vous avez envie de rejoindre l'aventure LULU DANS MA RUE au sein de son équipe d'enfer, et si vous êtes du genre spontané(e) écrivez à l'adresse suivante :

uncvcontreuncafe@luludansmarue.org

2.3. L'aménagement de la place Denfert-Rochereau

2.3.1. Les objectifs de l'opération

- Objectif patrimonial : valoriser les pavillons Ledoux, classés « Monuments historiques »,
- Objectifs propres au Musée de la Libération
 - Améliorer la visibilité du musée et augmenter son taux de fréquentation en le déplaçant vers un site pertinent sur le plan historique (au-dessus du poste de commandement (PC) du colonel Rol-Tanguy)
https://fr.wikipedia.org/wiki/Henri_Rol-Tanguy
 - Rendre visitable ce PC et mettre en valeur son caractère historique par rapport à la libération de Paris,
 - Moderniser la muséographie.
- Objectif propre au Musée des Catacombes : Améliorer l'accueil des visiteurs en proposant des informations en amont de la visite, et en le dotant d'un espace d'attente plus agréable pour les visiteurs,

2.3.2. Budget de l'opération : 17 millions d'Euros TTC

2.3.3. Ouverture du nouveau musée : 25 août 2019 (75^{ème} anniversaire de la Libération de Paris)

2.3.4. Principes retenus pour le programme

- Entrée des catacombes par le pavillon Est,
- Entrée du musée par le pavillon Ouest,
- Restructuration légère des deux pavillons Ledoux pour y recevoir les bureaux, salles de réunions, réserves, centre de documentation et locaux sociaux,
- Réhabilitation du bâtiment en arrière du pavillon Ouest pour recevoir les expositions permanentes et temporaires du musée,
- 960 m² utiles pour les surfaces d'expositions permanentes et temporaires (700 m² pour le parcours des collections permanentes, 100 M² pour les expositions temporaires, et 160 m² pour le parcours dans le PC Rol-Tanguy.
- Restauration des façades des deux pavillons Ledoux,
- Aménagement partiel du PC Rol-Tanguy pour le rendre visitable à un public restreint

2.3.5. Maîtrise d'œuvre

Le groupement de maîtrise d'œuvre a été désigné en 2015 selon la procédure du marché négocié.

Le mandataire du groupement est ARTENE (Christophe Batard, architecte en chef des monuments historiques). Il a été désigné en octobre 2015. <http://www.artene.fr/projets-45>

La première phase de l'opération (livrée en août 2019) prévoit l'accès au PC Rol-Tanguy pour un public restreint seulement.

Une seconde phase doit permettre de créer un escalier et un ascenseur offrant une accessibilité améliorée. Le maître d'œuvre n'est pas encore désigné pour cette phase.

2.3.6. Calendrier

Etudes de maîtrise d'œuvre	Novembre 2015 à octobre 2016
Demande d'autorisation des travaux	Début août 2016
Obtention de l'autorisation de travaux	Janvier 2017
Choix des entreprises de travaux	Novembre 2016 à avril 2017
Libération du site par l'IGC et le LEM	Avril 2017
Travaux sur les pavillons Ledoux et le bâtiment en U	Mars 2017 à novembre 2018
Travaux de muséographie	Septembre 2018 à mars 2019
Réception des ouvrages de la DPA et remise de l'ouvrage à Paris Musée	Mars 2019
Installation des collections et des personnels	Mars à août 2019
Ouverture nouveau musée et nouvelle entrée des Catacombes	25 août 2019

3. Projets d'investissements

3.1. Les projets propres au Conseil de quartier

3.1.1. Les ressources financières du Conseil

➤ Pour le budget d'investissement

• Solde de l'année 2016 :	52 156,94 Euros
• Dépenses d'investissement 2017 (1):	25 950,00 Euros
• Nouveau budget 2017 :	8 264,00 Euros
• Solde disponible :	34 470,94 Euros

(1) *Investissements approuvés en réunion commune des conseils en 2016*

➤ Pour le budget de fonctionnement : 3 178 Euros

3.1.2. Les projets d'investissement du Conseil de quartier

- Jardinières aux angles de rues pour éviter le dépôt de déchets : rues...
 - Montbrun-Commandeur,
 - Commandeur-Hallé,
 - Hallé-Bezout.
- Coffres pour le compost René Coty,
- Abri livres pour le square Ferdinand Brunot.
 Dans cet abri on pourra déposer et prendre des livres
 Il existe de multiples modèles. Un concours d'idées pour fabriquer cet abri est lancé.
 La responsable est Frédérique Malherbe.
 Cet abri sera un test. Si c'est un succès il faudra les multiplier.
- Panneaux d'affichage,
- Trois bancs place Jacques Demy,
- Trois bancs végétalisés avenue du Maine,
- Bacs pour végétaux rue Deparcieux,
- Passage piétons rue de la Tombe Issoire

3.2. Le budget participatif de la ville de Paris

On trouvera la liste des 110 projets déposés pour le 14^{ème} arrondissement avec le lien ci-dessous https://budgetparticipatif.paris.fr/bp/jsp/site/Portal.jsp?page=search-solr&conf=list_idees&query=&fq=localisation_ar dt_text%3A75014&fq=&fq=campagne_text%3AD&fq=&fq=&sort_name=1488127310102_random&sort_order=asc

3.2.1. Montant

Le budget annuel de la Ville de Paris est de 8 milliards d'euros. 82 % des dépenses sont consacrées au fonctionnement et 18 % à l'investissement.

Le budget de fonctionnement retrace l'ensemble des dépenses et recettes nécessaires à la gestion courante de la ville (rémunération des personnels, achats des services, subventions aux associations, etc.).

Le budget d'investissement correspond à toutes les dépenses de construction, de rénovation de bâtiment ou de l'espace public comme la voirie ou les jardins.

Le budget participatif propose aux Parisiens de décider de l'utilisation de 5 % du budget d'investissement, soit un demi-milliard d'euros entre 2014 et 2020 et 100 millions d'euros en 2017.

3.2.2. Calendrier

- **Du 24 janvier au 21 février, 20h** : dépôt des projets. Vous pouvez commenter ou vous associer à des projets déjà proposés sur www.budgetparticipatif.paris
- **De mars à mai** : Ateliers de co-construction de projets issus de propositions convergentes (même localisation, même thématique...),
- **De mars à septembre** : Consultation des projets proposés,
- **En septembre** : Vote des projets préférés sur www.budgetparticipatif.paris ou dans les lieux de vote répartis sur l'ensemble du territoire parisien,
- **En décembre** : Le financement des projets lauréats est adopté lors du vote du budget primitif du Conseil de Paris. La mise en œuvre de ces projets lauréats par la Ville peut alors débiter. Les Parisien-nes qui les ont initiés pourront y être associé.es.

3.2.3. Les projets du Conseil de quartier

En 2016, le Conseil de quartier avait déposé deux projets. Ils n'ont pas été retenus par les habitants de notre arrondissement.

En 2017, le Conseil a repris ces projets en les formulant de façon plus claire et attrayante.

- **EMBELLIR, VÉGÉTALISER** : Extension du square Aspirant Dunand
<https://budgetparticipatif.paris.fr/bp/jsp/site/Portal.jsp?page=idee&campagne=D&idee=2311>
- **SÉCURISER** le passage des enfants entre les squares
<https://budgetparticipatif.paris.fr/bp/jsp/site/Portal.jsp?page=idee&campagne=D&idee=2301>

3.3. Groupe de travail « Investissements »

Le Conseil de quartier donne son accord pour la création de ce groupe de travail.

Ce groupe sera chargé des proposer et de suivre les projets d'investissement :

- Pour les investissements propre au Conseil, et
- Pour le budget participatif.

4. Compte-rendu des groupes de travail

4.1. La bagagerie

Rodolphe Boespflug présente l'activité de son groupe de travail

"La création du groupe de travail Bagagerie fait suite à un vœu voté à l'unanimité en Conseil d'Arrondissement en décembre 2014 pour l'établissement d'une bagagerie pour les sans-abri dans le 14ème arrondissement et à de nombreuses questions posées sur les SDF lors des plénières de notre conseil de quartier.

Le sujet est notamment suivi par M. Liébault, Adjoint à la Maire en charge de la précarité qui est venu faire une présentation générale du projet en plénière en mai 2016 accompagné d'un chargé de mission de la FNARS.

En septembre 2016 il y a eu un vote massif en plénière en faveur d'un financement de ce projet de bagagerie.

Le 12 janvier dernier, il y a eu une réunion du Réseau Solidarité 14 (Notre conseil assiste régulièrement à ces réunions) sur le sujet en présence de Mme la Maire, M. Liébault, et différents représentants d'organisations du réseau. Ont été évoqués : le financement, des visites de locaux et de bagageries existantes ainsi que l'adossement à des partenaires.

Une possibilité de local est envisagée avenue René Coty (Hôpital de l'APHP La Rochefoucauld), à côté du centre de santé situé au 6 de l'avenue.

Nous serions heureux de voir des volontaires de notre quartier rejoindre ce groupe ; merci à l'avance."

4.2. Le compost

Responsables : Thiphaine Dubost et Anne-Claire Gadenne

"Le compost Coty s'inscrit dans la même dynamique, avec des échéances très probablement similaires. Il sera situé sur la plate-bande du terre-plein de l'avenue René Coty, au niveau du croisement avec la rue Hallé (face aux stationnements Autolib'). Pour répondre à une capacité visée de 80 foyers participants, 6 bacs seront commandés très prochainement, pour un volume total de 4400L.

Pour rejoindre le projet, vous pouvez vous inscrire sur la liste à votre disposition à l'entrée ou nous contacter par mail à : compost.coty@gmail.com."

Parmi les nouveaux projets de sites de compostage de quartier, celui de la rue Froidevaux avance bien: il sera situé près du portail occidental du square Lamarque, devrait ouvrir avant la fin du 1er trimestre 2017, avec une prévision de 40 foyers participants, tous sur un mode participatif actif. La convention avec la mairie et la régie de quartier du 14ème est en cours de bouclage, 2 bacs de 800 litres et 1 de 600 litres seront bientôt commandés.

Une liste est à votre disposition près de l'entrée pour y inscrire ceux d'entre vous, riverains du site, qui souhaitent y participer.

Notre adresse mail: compost.lamarque@gmail.com

4.3. La place Denfert-Rochereau (C.f. page 9)

Le vœu concernant cette place proposé par les trois Conseils de quartier riverains a été adopté par le Conseil d'arrondissement du 16 janvier.

➤ Première étape proposée d'ici au 25 août 2019

- Un cœur de place strictement piéton : « Parvis des musées » avec accès au Lion,
- File d'attente des Catacombes réduites (500.000 touristes attendent en moyenne deux heures pour les visiter),
- Rénovation et revalorisation des deux jardins publics contigus,
- Mise en valeur de l'articulation de la place avec les avenues qui y débouchent

➤ Deuxième étape : propositions citoyennes sur l'évolution des circulations à travailler avec les services techniques de la ville.

4.4. La rue Daquerre

Ce projet a été co-construit en 2011 par les habitants du quartier (Conseil de quartier) et les commerçants de la rue (Village Daquerre)

Les travaux ont commencés le 9 janvier et sont prévus jusqu'à mi-septembre.

Le descriptif de ces travaux est disponible avec le lien <https://api-site.paris.fr/images/87961>

L'ensemble des travaux sera organisé en 6 zones.

Sur chacune il y aura d'abord les travaux préparatoires suivants :

- GRDF : Réfection du réseau de gaz et des branchements particuliers,
- SAP : Modification et déplacement des bouches d'évacuation des caniveaux,
- Eau de Paris : Modification des bouches d'alimentation des caniveaux et réfection de l'alimentation en eau des immeubles,
- Evesa (<http://www.evesa.fr/fr/>): Remplacement des câbles, des boîtiers et des luminaires pour l'éclairage public

Il y aura ensuite les travaux de chaussée et de trottoirs aux dates suivantes :

- Entre l'avenue du Maine et la rue Deparcieux : 6 février au 31 mars
 - Travaux de chaussée et de trottoirs,
 - Neutralisation de la circulation
- Entre la rue Deparcieux et la rue Gassendi : 27 mars au 5 mai
 - Travaux de chaussée et de trottoirs,
 - Neutralisation de la circulation
- Entre la rue Gassendi et la rue Lalande : 24 avril au 9 juin
 - Travaux de chaussée et de trottoirs,
 - Neutralisation de la circulation
- Entre la rue Lalande et la rue Boulard
 - Travaux de chaussée et de trottoirs du 28 juin au 21 juillet
 - Neutralisation de la circulation du 13 février au 21 juillet
- Rue Grancey
 - Travaux de chaussée et de trottoirs du 2 au 23 juin
 - Neutralisation de la circulation du 18 janvier au 23 juin
- Entre la rue Boulard et l'avenue du Général Leclerc
 - Travaux de chaussée et de trottoirs du 17 juillet au 15 septembre
 - Neutralisation de la circulation du 9 janvier au 15 septembre

On trouvera dans le Bulletin Municipal Officiel de la ville de Paris <http://www.paris.fr/bmo>

- Du 31 janvier 2017, <https://api-site.paris.fr/images/89166> page 429 l'arrêté N° 2017 T 0146 instituant, à titre provisoire, la règle du stationnement gênant la circulation générale dans plusieurs voies du 14e arrondissement (Arrêté du 20 janvier 2017)
- Du 3 février 2017, <https://api-site.paris.fr/images/89278> page 467 l'arrêté N° 2017 T 0221 réglementant, à titre provisoire, la circulation générale rues Daquerre et de Grancey, à Paris 14e (Arrêté du 30 janvier 2017)

4.5. L'avenue du général Leclerc

On trouvera tous les documents concernant les projets de réaménagement de l'avenue du Général Leclerc avec le lien ci-dessous

http://www.mairie14.paris.fr/mairie14/jsp/site/Portal.jsp?document_id=20131&portlet_id=1387&comment=1¤t_page_id=619

Les 3 principaux objectifs de ce réaménagement sont de :

- Fluidifier la circulation des bus en leur consacrant un couloir de circulation si possible matérialisé par une bordure (séparateur) en relief,
- Sécuriser la circulation des vélos en leur proposant soit une circulation dans les couloirs de bus, soit une circulation sur une « voie vélo »
- Sécuriser la traversée des piétons aux passages cloutés en installant des terre-pleins centraux et en harmonisant les passages des feux du rouge au vert.

Le projet de réaménagement est prévu en 3 temps :

- D'abord la partie sud de l'avenue de la Porte d'Orléans à la place Hélène et Victor Basch, en 2018, pour un budget estimé de 3,4 millions d'euros,
- Puis la place Hélène et Victor Basch, pour un budget de 2,3 millions d'euros,
- Et enfin la partie Nord de cette place à la place Denfert-Rochereau, pour un budget de 3,7 millions d'euros.

La mairie a déjà organisé plusieurs réunions de concertation avec les habitants intéressés : le 15 mars 2016, le 23 juin, le 5 décembre, le 2 février. Une prochaine réunion est prévue le 23 mars.

A chaque réunion les propositions de la mairie évoluent en fonction d'études techniques réalisées, et un dialogue sur ces propositions a lieu avec les participants.

Sur la partie Nord, les 3 propositions de réaménagement faites en juin étaient les suivantes

Proposition 1	Sens Nord-Sud	Sens Sud-Nord
Circulation voitures	1 file en sens unique	non
Circulation bus	Couloir protégé	Couloir en contre-sens
Circulation vélo	Dans couloir bus avec séparateur	Dans couloir bus sans séparateur
Livraisons	possibles	possibles

Proposition 2	Sens Nord-Sud	Sens Sud-Nord
Circulation voitures	1 file	1 file
Circulation bus	Couloir non protégé	Couloir non protégé
Circulation vélo	Dans couloir bus sans séparateur	Dans couloir bus sans séparateur
Livraisons	possibles	possibles

Proposition 3	Sens Nord-Sud	Sens Sud-Nord
Circulation voitures	1 file	1 file
Circulation bus	Couloir protégé partiellement	Pas de couloir
Circulation vélo	Dans couloir bus sans séparateur	Bande cyclable protégée partiellement
Livraisons	possibles	impossibles

Une évaluation de ces 3 propositions a été faite par les participants aux réunions de concertation. La proposition 1 a été rejetée par le Conseil de quartier. L'association des commerçants et l'association DRAPO sont également contre.

4.6. Les fêtes

La prochaine fête prévue est le bal du 13 juillet. On décidera de la fête du réveillon le 31 décembre à la prochaine réunion plénière du Conseil de quartier.

Ces fêtes sont organisées par Rodolphe Boespflug et Nicolas Mansier.

5. Activités prévues au 1^{er} semestre

➤ Ciné-Quartier : à 20H30 au cinéma Chaplin-Le Denfert:

- **Mardi 21 février 2017 : Au Nom du pape roi** de Luigi MAGNI
Avec Nino Manfredi, Danilo Mattei, Carmen Scarpitta...
- **Mardi 14 mars 2017 : Le Quai des brumes** de Marcel CARNE
Avec Michèle Morgan, Jean Gabin, Michel Simon...
- **Mardi 18 avril 2017 : Le Roi de cœur** de Philippe de BROCA
Avec Alan Bates, Geneviève Bujold, Pierre Brasseur, Jacques Balutin...
- **Mardi 9 mai 2017 : Le Gouffre aux chimères** de Billy WILDER
Avec Kirk Douglas, Frances Dominguez, Harry Harvey
- **Mardi 13 juin 2017 : Un Jour à New-York** de Stanley DONEN
Avec Gene Kelly, Frank Sinatra, Ann Miller, Jules Munshin

➤ Libérez les livres : Mardi 21 février de 11H. à 13H. place Michel Audiard.

Rappel : les dates de ces activités sont annoncées sur la page Facebook du Conseil de quartier <https://www.facebook.com/ConseilDeQuartierMoutonDuvernet/>

et sur Twitter <https://twitter.com/CQMoutonDuvernet>

Prochaine réunion plénière : 22 juin à 19 H.30

Ecole 46 rue Boulard

Compte tenu de la période électorale il ne peut pas y avoir de réunion avant